

SES /EC3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous expliquerez comment les mutations de l'emploi (précarisation, flexibilisation) affaiblissent le rôle intégrateur du travail.

Document 1

Sentiment d'insécurité économique et de solitude au travail selon le statut d'emploi en France (en %)

Le tableau suivant présente la proportion de travailleurs déclarant ressentir une précarité ou un isolement dans leur entreprise, selon la nature de leur contrat de travail.

Sentiment exprimé	Emplois stables (CDI, Fonctionnaires)	Emplois précaires (CDD, Intérim)
Craignent de perdre leur emploi à court ou moyen terme	12	68
Se sentent isolés ou exclus du collectif	24	43

Source : Enquête Conditions de travail, DARES, 2023.

Document 2

Extrait : Les transformations du lien social par la flexibilité

« La recherche d'une flexibilité maximale par les entreprises a profondément modifié l'organisation du travail. Le recours accru aux horaires atypiques, au temps partiel contraint ou à la sous-traitance fragilise les espaces de socialisation traditionnels. Lorsque les salariés ne partagent plus les mêmes rythmes de vie professionnels ou changent continuellement d'équipe, la construction de relations de confiance et de solidarités horizontales devient difficile. Le travail perd alors sa capacité à fabriquer de la cohésion et à offrir une reconnaissance symbolique. Au lieu d'ancrer l'individu dans la société, l'emploi flexible peut générer un sentiment d'inutilité et une désaffiliation rampante, en particulier chez les moins qualifiés. »

Source : Serge Paugam, *Le Lien social*, Presses Universitaires de France, 2022.

Ce qu'il fallait comprendre dans le sujet

Le sujet porte sur le rôle du travail dans l'intégration sociale. Il fallait montrer que :

- le travail permet normalement d'intégrer les individus à la société ;
- mais que les transformations actuelles de l'emploi fragilisent cette fonction.

Deux notions étaient essentielles :

- **la précarisation** : augmentation des emplois instables (CDD, intérim, temps partiel subi...);
- **la flexibilisation** : adaptation du travail aux besoins des entreprises (horaires variables, sous-traitance, contrats courts...).

L'idée principale était donc : **les nouvelles formes d'emploi rendent le travail moins protecteur, moins stable et moins collectif.**

Corrigé modèle

Introduction

Le travail joue un rôle central dans l'intégration sociale. Il permet d'obtenir un revenu, d'avoir des droits sociaux, de construire des relations avec les autres et de se sentir utile dans la société.

Le sociologue Émile Durkheim montre ainsi que le travail participe à la cohésion sociale grâce à l'interdépendance entre les individus.

Cependant, depuis plusieurs décennies, l'emploi connaît d'importantes transformations. La montée des emplois précaires et la recherche de flexibilité modifient les conditions de travail et fragilisent les salariés.

On peut alors se demander comment les mutations de l'emploi affaiblissent le rôle intégrateur du travail.

Nous verrons d'abord que la précarisation de l'emploi fragilise l'intégration économique des individus, puis nous montrerons que la flexibilisation détériore les liens sociaux et l'identité professionnelle.

I. La précarisation de l'emploi fragilise l'intégration économique et sociale

Les emplois précaires créent une forte insécurité économique

Pendant longtemps, l'emploi stable en CDI garantissait :

- un revenu régulier ;
- une stabilité ;
- des possibilités de projets à long terme.

Aujourd'hui, le développement des contrats précaires (CDD, intérim) fragilise cette sécurité. Le document 1 montre que :

- 68 % des salariés en emploi précaire craignent de perdre leur emploi ;
- contre seulement 12 % des salariés en emploi stable.

L'écart est énorme : **56 points de pourcentage**. Cette instabilité rend plus difficile :

- l'accès au logement ;
- l'obtention d'un crédit ;
- les projets familiaux ;
- la consommation à long terme.

Le travail ne protège donc plus autant contre l'insécurité sociale.

Le sociologue Robert Castel parle de « vulnérabilité sociale » pour désigner cette situation fragile entre intégration et exclusion.

La précarité fragilise aussi l'accès aux droits sociaux

Le travail salarié permet normalement d'obtenir des droits sociaux :

- retraite ;
- assurance maladie ;
- chômage ;
- protection sociale.

Mais les parcours professionnels instables rendent plus difficile l'accumulation de ces droits.

Les salariés alternant :

- contrats courts ;
- périodes de chômage ;
- temps partiels subis

sont souvent moins bien protégés.

Ainsi, le travail précaire ne garantit plus toujours une véritable sécurité sociale.

Le rôle intégrateur du travail est donc affaibli car l'emploi ne protège plus efficacement contre les risques de la vie.

II. La flexibilisation de l'emploi affaiblit les liens sociaux et l'identité professionnelle

La flexibilité détruit progressivement les collectifs de travail

Le travail est normalement un lieu important de sociabilité.

Les salariés y développent :

- des relations de confiance ;
- des solidarités ;
- un sentiment d'appartenance.

Mais le document 2 explique que la flexibilité modifie profondément l'organisation du travail :

- horaires atypiques ;
- équipes changeantes ;
- sous-traitance ;
- temps partiel ;
- multiplication des missions courtes.

Lorsque les salariés ne travaillent plus ensemble de façon stable, il devient plus difficile de créer des liens durables.

Le document 1 confirme cette situation :

- 43 % des travailleurs précaires se sentent isolés ou exclus du collectif ;
- contre seulement 24 % des salariés en emploi stable.

La flexibilité peut donc entraîner un isolement social au travail.

Le travail perd aussi son rôle dans la construction de l'identité sociale

Le travail permet normalement aux individus :

- de se sentir utiles ;
- d'être reconnus ;
- de construire une identité professionnelle.

Par exemple, dire :

- « je suis infirmier » ;
- « je suis électricienne » ;
- « je suis professeur »

participe à l'identité sociale.

Mais le document 2 montre que l'emploi flexible peut provoquer :

- un sentiment d'inutilité ;
- une perte de reconnaissance ;
- une « désaffiliation ».

Les travailleurs précaires ou ubérisés peuvent avoir le sentiment d'être facilement remplaçables.

Le sociologue Serge Paugam montre ainsi que certaines formes d'emploi fragilisent le lien social au lieu de le renforcer.

Le travail perd alors une partie de son rôle de « ciment social ».

Conclusion

Les mutations actuelles de l'emploi affaiblissent le rôle intégrateur du travail.

D'une part, la précarisation crée une forte insécurité économique et fragilise l'accès aux droits sociaux.

D'autre part, la flexibilisation détériore les relations entre travailleurs et réduit le sentiment d'appartenance et de reconnaissance.

Le travail ne joue donc plus toujours son rôle traditionnel de protection et de cohésion sociale.

Les notions importantes à connaître

Notion	Définition simple
Intégration sociale	Processus par lequel un individu trouve sa place dans la société
Précarisation	Développement des emplois instables
Flexibilisation	Adaptation du travail aux besoins des entreprises
Socialisation	Apprentissage des normes et des comportements
Désaffiliation	Perte progressive des liens sociaux

Ce qu'attendent les correcteurs

Il faut :

- Utiliser précisément les documents
- Donner des chiffres exacts
- Expliquer les mécanismes sociologiques
- Mobiliser les auteurs du cours
- Construire un raisonnement organisé

Les erreurs à éviter

- Résumer seulement les documents
- Oublier les définitions
- Confondre emploi et travail
- Ne pas expliquer les conséquences sociales
- Faire une conclusion trop rapide

À retenir

Mutations de l'emploi	Conséquences
Contrats précaires	insécurité économique
Flexibilité des horaires	isolement social
Emplois instables	difficulté à construire des projets
Équipes changeantes	moins de solidarité
Travail ubérisé	perte de reconnaissance